

Données non-consolidées



En février, un accident impliquant un VL et une moto a fait un tué. Les intersections sont des lieux sensibles en termes d'accidentalité des 2 roues motorisés.
L'observatoire départemental rappelle qu'en Eure-et-Loir entre 2017 et 2020, 32 % des accidents corporels impliquant des motos (lourdes) sont en intersections.

Données mensuelles

Accidents

2021 : 14
2020 : 17
2019 : 24

Tués

2021 : 1
2020 : 3
2019 : 3

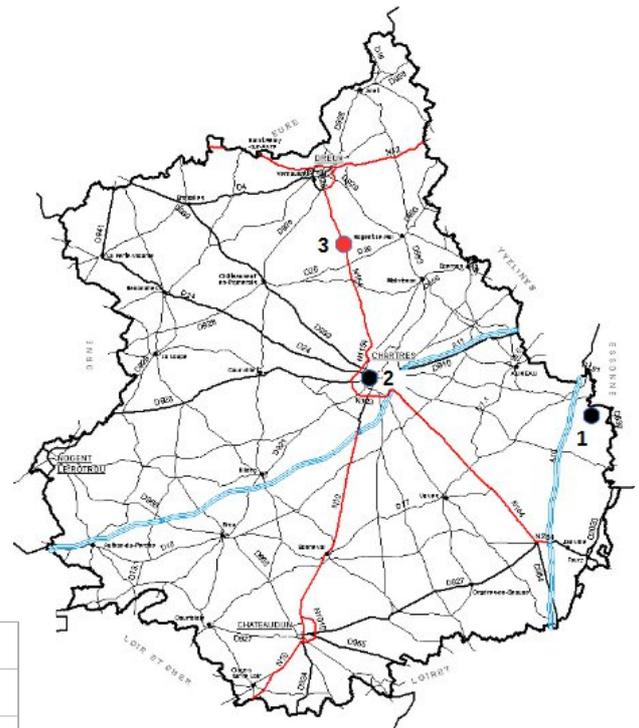
Blessés

2021 : 19
2020 : 26
2019 : 25

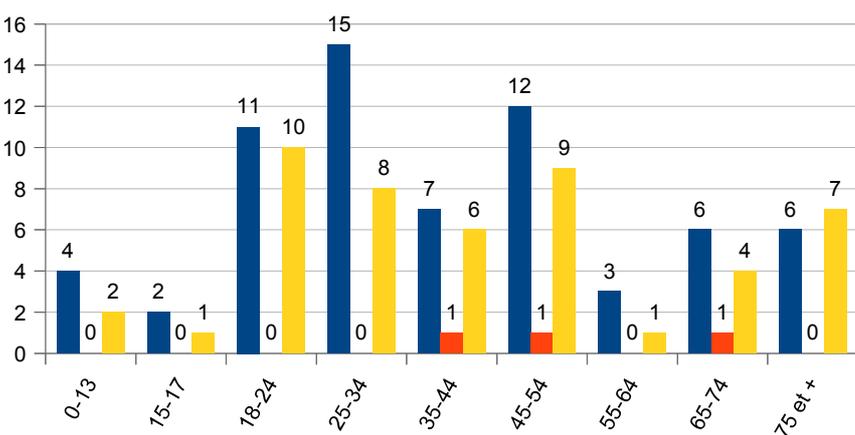
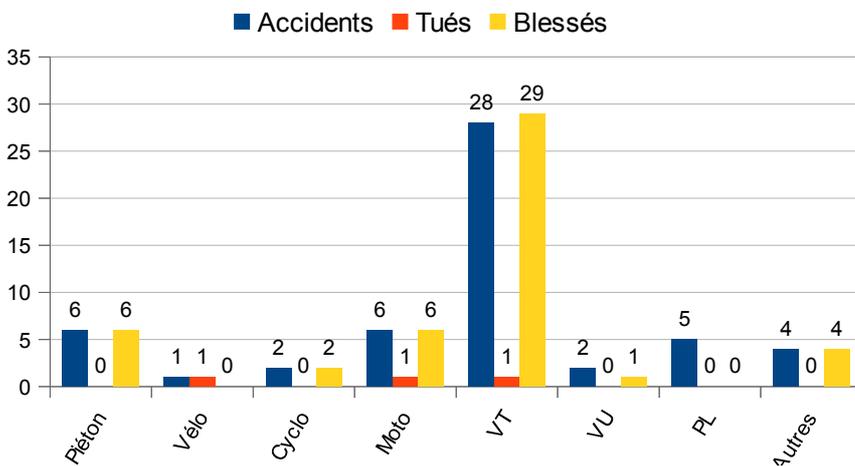
Blessés Hospi.

2021 : 6
2020 : 10
2019 : 16

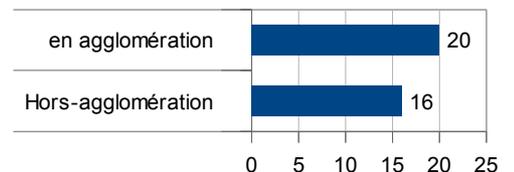
● Accident mortel du mois



Usagers et âges du 01/01 au 28/02/2021



■ Accidents corporels



**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

On a tous le pouvoir de sauver une vie.

À moto

Les conducteurs de deux-roues motorisés sont sur-représentés dans l'accidentalité routière.

Dans une majorité d'accidents impliquant une moto, le conducteur du véhicule adverse déclare « je n'ai pas vu la moto ».

L'absence de carrosserie des motos et scooters doit être compensée par une tenue vestimentaire adaptée et conçue pour vous protéger.

Les équipements de protection individuelles, blousons, gants, pantalons, chaussures, casques, airbags permettent de diminuer les lésions, les fractures, les brûlures et les abrasions cutanées ou musculaires. Les GPS et kit-mains libres ne doivent pas entraver votre sécurité en détournant votre attention.



À deux-roues motorisé, les équipements du véhicule et du conducteur sont la seule carrosserie pour se protéger en cas d'accident, être visible et adopter un comportement responsable de la part de tous les usagers contribuera à sauver des vies.



À vélo

Un casque doit avant tout permettre de se protéger en cas de chute. Toutefois, vous devez aussi le choisir en fonction de son ergonomie afin que celui-ci soit le plus confortable pour vous. Si ce n'est pas le cas, il risque de vous gêner et vous seriez tenté de ne pas le porter. Il est donc important de demander conseil lors de votre achat et de procéder à des essayages. Vous devez notamment veiller à :

- choisir la bonne taille ;
- vérifier que le casque n'entrave pas visibilité ;
- vérifier que le casque ne tombe pas en arrière, une fois attaché.



À pieds

Les piétons représentent une part importante de la mortalité sur les routes. Si vous êtes considérés comme prioritaires sur un certain nombre de voies, dans différentes situations, vous n'avez pas tous les droits. Restez vigilant et ne prenez pas de risque inconscient, notamment en traversant la chaussée n'importe où sans vous assurer qu'il n'y a aucun danger pour vous ou un autre usager de la route.

Source : sécurité routière

Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir

Adresse : 17 place de la République - CS 40517 - 28008 Chartres cedex

Site Internet : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/>

Contact : Service de la Sécurité, de l'Éducation Routière et des Bâtiments (SERBAT)

Sources des données : SERBAT / BSR / ODSR

☎ : 02 37 20 40 60

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**